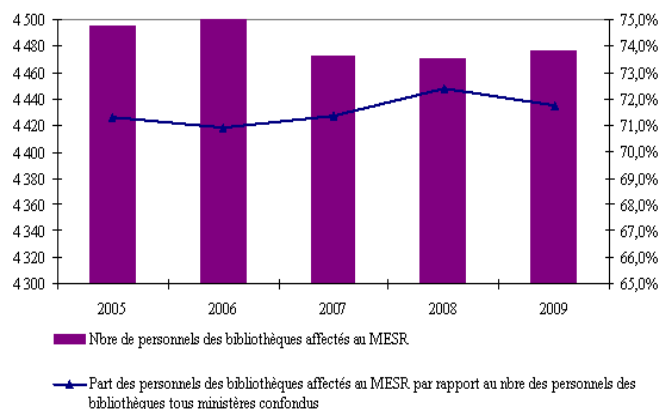


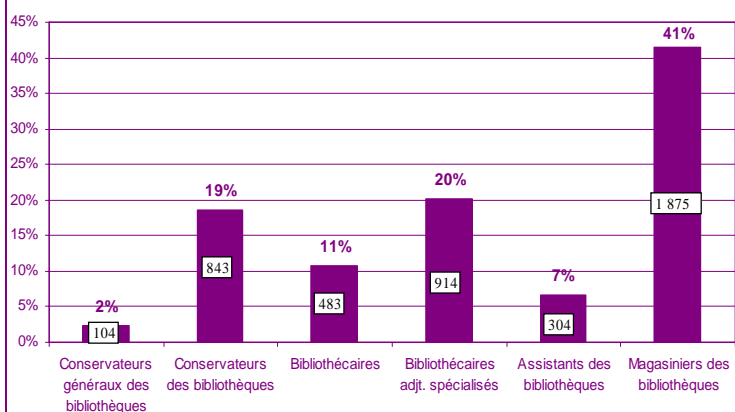
Les données figurant dans cette étude sont issues de l'annuaire POPPEE BIB à différentes dates de **l'année 2009**. Elles concernent tous les personnels de la filière bibliothèque en position d'activité dont l'imputation relève d'un programme du MESR.

Evolution depuis 2005 des effectifs des personnels de la filière bibliothèque

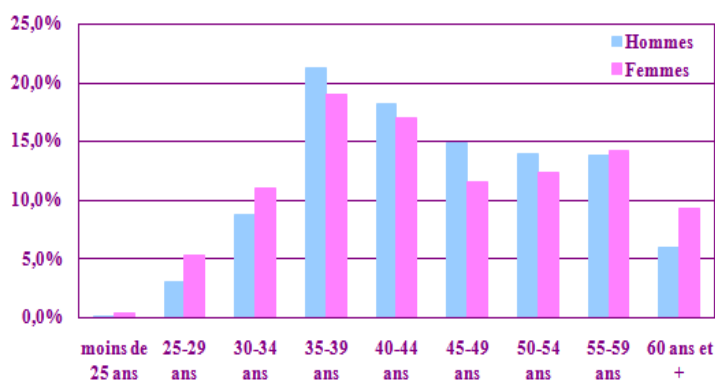


On constate entre 2005 et 2009 une baisse des effectifs de 101 agents.

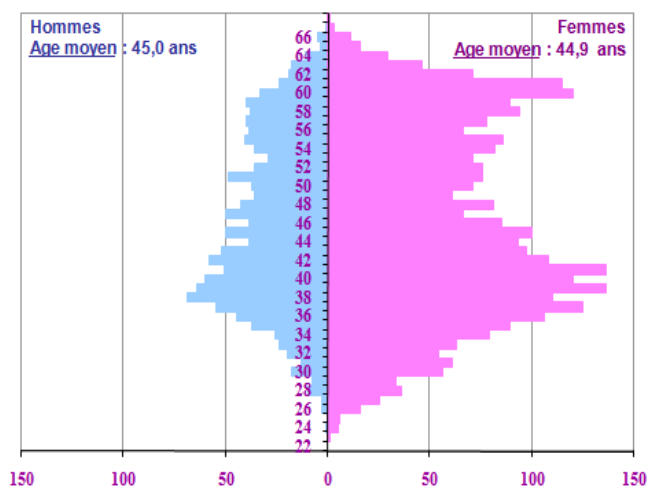
Répartition de la filière selon le corps



Répartition de la filière par tranche d'âges selon le sexe



Pyramide des âges dans la filière



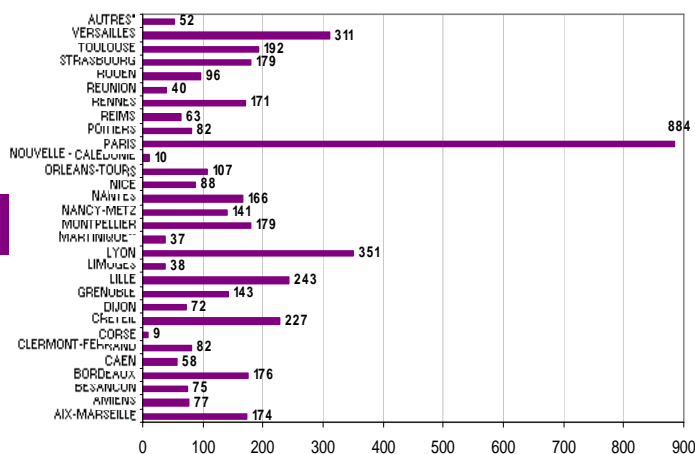
Âges moyens par sexe et corps

	Âge moyen			Indice de vieillissement ¹		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Conservateurs généraux des bibliothèques	56,3	56,7	56,7			
Conservateurs des bibliothèques	44,2	46,9	46,1	128,9	193,9	175,9
Bibliothécaires	45,3	46	45,9	187,5	159,5	162,2
Bibliothécaires adjoints spécialisés	42,8	43,3	43,2	88	91	90,6
Assistants des bibliothèques	46,3	42,9	44,1	266,7	89,5	123,4
Magasiniers des bibliothèques	45	44,5	44,7	184,5	164	171,9

La pyramide des âges des femmes présente 2 pics, à 40 ans et à 60 ans, tandis que celle des hommes présente un pic à 38 ans.

L'âge moyen diffère peu selon les sexes, les hommes sont âgés de 45,0 ans et les femmes sont âgées de 44,9 ans.

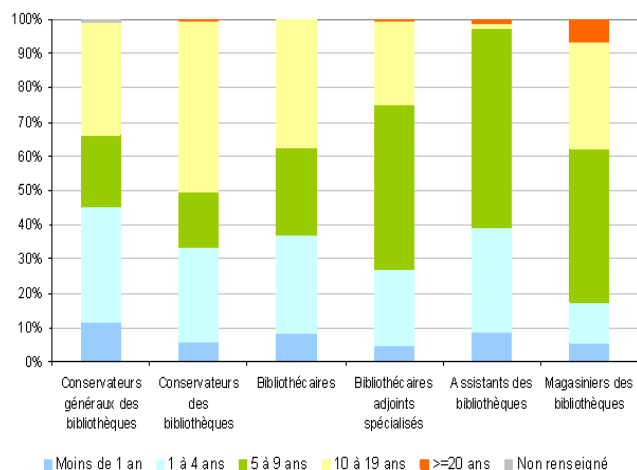
Répartition des effectifs par académie



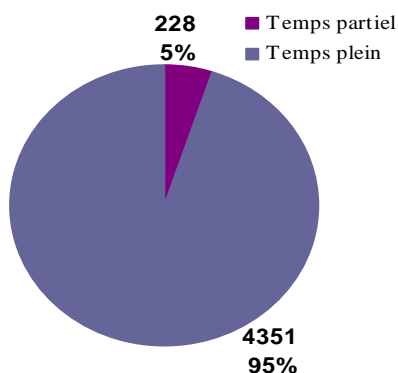
L'académie de Paris regroupe le plus grand nombre de personnels des bibliothèques : 20 %. Cela s'explique par une concentration très importante des structures accueillant ces personnels (universités notamment) en région parisienne.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport entre les personnes de 55 ans et plus et celles âgées de moins de 35 ans

Ancienneté dans le corps des personnels de la filière bibliothèque

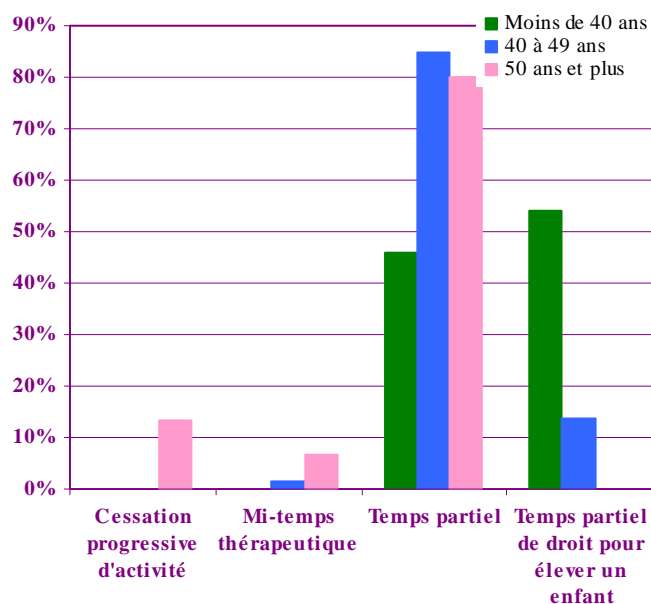


Les personnels des bibliothèques à temps partiel



5 % des personnels des bibliothèques sont à temps partiel.

Répartition des modalités de service par tranches d'âge



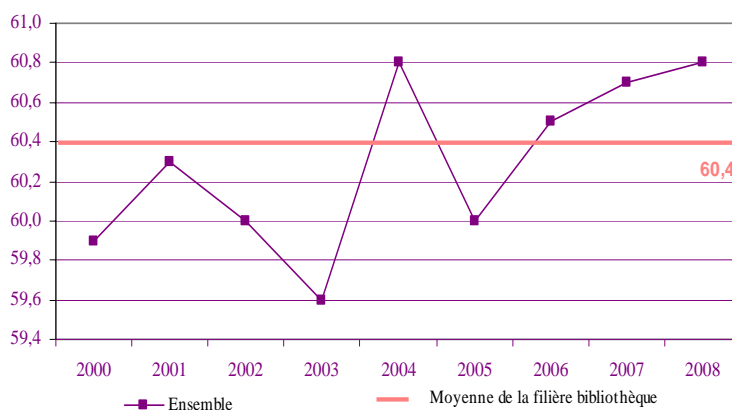
Parmi les personnels à temps partiel, la classe d'âge des 50 ans et plus se distingue avec un pourcentage d'agent à temps partiel pour cessation progressive d'activité ou mi-temps thérapeutique. Les moins de 40 ans sont le plus souvent à mi-temps de droit pour élever un enfant.

Répartition des départs en fin de fonctions entre 2000 et 2008

	Décès	Démission	Fin de stage	Fin détachement	Radiation	Retraite	Révocation	Ensemble
2000	4	1	1			1	41	48
2001	8	1	8				57	74
2002	6	1	2				64	75
2003	4		6	1			93	104
2004	14	1	3	2			80	100
2005	5	2	1	4			101	113
2006	12			4	1		113	130
2007	6		1	6			143	156
2008	10		1	8			152	172
Total	69	6	23	25	2	844	3	972

On constate depuis 2000 une augmentation des départs en retraite pour les personnels de la filière bibliothèque. Par ailleurs, le motif « décès » constitue le deuxième motif de départ.

Age moyen des départs en retraite



2003 est l'année où l'âge de départ à la retraite est le plus bas (59,6 ans) pour remonter en 2008 à 60,8 ans.

Sur la période 2000-2008, les personnels des bibliothèques sont partis à un âge moyen de 60,4 ans contre 58,7 ans pour les personnels BIATOSS du supérieur.

Les départs à la retraite sont, depuis 2007, plus important dans la filière des personnels des bibliothèques que pour l'ensemble des personnels BIATOSS de l'enseignement supérieur.

Evolution des départs en retraite (base 100)

